



Programme de formation : les bases de l'entretien d'un espace aquatique en hôtellerie de plein air

Version 2024

Public visé :

Salariés et gestionnaires d'hôtels de plein air

Pré requis :

Savoir lire, écrire et comprendre le français

Débutant accepté

Avoir un intérêt certain dans la notion de service et satisfaction de la clientèle

Objectifs pédagogiques :

Les aptitudes, savoirs, savoir-faire :

- Assurer l'entretien et la maintenance des piscines privées ou collectives et de ses équipements
- Entretenir le bassin et ses périphériques, réaliser les opérations de traitement de l'eau, de nettoyage
- Effectuer les contrôles et réglages nécessaires au bon fonctionnement des équipements
- Détecter et intervenir sur les pannes courantes dans un espace aquatique accueillant de la clientèle

Durant la formation le stagiaire apprendra :

- Les différentes bases sur le métier de technicien de piscine dans un hôtel de plein air
- Les bases de la chimie et connaissances des produits utilisés dans l'entretien des piscines
- A mettre en œuvre ses apprentissages par des cas concrets et des exercices théoriques et dans les locaux techniques
- A travailler en sécurité quant à la manipulation des produits utilisés avec des EPI adaptés et les protocoles en place

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Effectuer les contrôles nécessaires au bon maintien des bassins aquatiques
- Entretenir et veiller à la propreté des espaces aquatiques, des plages
- Entretenir et veiller au bon fonctionnement des locaux techniques et des pompes /moteur
- Connaître et appliquer les réglementations et protocoles sur l'utilisation des produits , ainsi que les calculs et dosages des produits

Durée et modalité d'organisation :

Dates : à définir avec le demandeur

Horaires : 7 heures par jour

Durée : base minimale de deux jours

Organisation : en présentiel dans la structure en demande

Taille du groupe : de 1 à 6 personnes

Lieu :

Sur place au sein de l'entreprise demandeuse de la formation

Accessibilité :

Pour toute situation de handicap merci de nous contacter pour envisager la faisabilité.

Nous nous engageons à analyser les aménagements possibles suivant la formation choisie. Les solutions sont aménagées au cas par cas, notamment :

- Tiers-temps ;
- Choix de la modalité en présentiel ou distanciel selon les besoins de la personne.

Les aménagements n'auront pas pour but de modifier le contenu des épreuves d'évaluation et garantiront le maintien du niveau de maîtrise des compétences requis.

Délai d'accès :

Le bénéficiaire doit retourner tous les documents immédiatement après signature de la convention. L'accès sera possible jusqu'à 48 heures avant le début de la formation si il y a encore des places disponibles

Tarifs :

Nous consulter.

Moyen d'encadrement :

Jérémy Le Roy, actuellement directeur technique dans un camping, ayant plus de 14 ans d'expérience dans le domaine. Ayant réalisé une formation d'ouvrier qualifié en hôtellerie de plein air, ses compétences dans le domaine technique sont un atout majeur pour dispenser la formation qu'il a créée en 2022. Grâce à ses compétences et savoirs, sa formation permet à des personnes en recherche d'emploi d'être formées pour obtenir directement un emploi en sortie de formation. Formule appréciée par les apprenants ainsi que par les dirigeants de camping qui embauchent des personnes opérationnelles dès leurs arrivées.

Le formateur est disponible à l'adresse suivante p.formation.dev@gmail.com

Délai de réponse de 48h

Méthodes mobilisées :

Moyens techniques :

- Salle de formation / Extérieurs pour mise en pratique, tables, chaises, support papier, support pdf, mallettes de test ph, taux de chlore, etc...) + matériel de protection (gants, lunettes de protection, EPI...)

-

Moyens pédagogiques :

- Support de cours, fiches techniques, documentation professionnelle
- Face à face pédagogique avec le formateur
- Répartition pédagogique : 30% de théorie et 70% de pratique
- Participation active et expérimentation des participants

Modalités de suivi et d'évaluation :

- Test de positionnement en début de formation pour connaître leurs connaissances sous forme de QCM
- Retour sur expérience collective en fin de journée
- Examen final sous forme de QCM pour évaluer l'évolution des connaissances des apprenants lors de la formation
- Feuilles de présence journalière à signer par demi-journée
- Attestation de formation à la fin de la formation
- Compte-rendu personnalisé sur l'évolution de leur pratique